

(1)

(N° 92.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 12 FÉVRIER 1886.

Budget du Ministère de la Guerre pour l'exercice 1886 (1).

AMENDEMENT.

Le soussigné propose de réduire de 30,600 francs l'article 12 et de 40,800 francs l'article 13 du budget de la guerre et de le porter par conséquent à 3,839,700 francs.

C^{te} DE KERCHOVE.

(1) Budget, n° 84, IX (session de 1884-1885).
Amendements du Gouvernement, n° 5, IX.
Rapport, n° 72.
